

Séance du 10 Juin 2005

Le Conseil Municipal DECIDE

- d'acquérir les parcelles de terrains E 1394 pour 13 m² au Bété, A 1290 pour 20 m² à Chamoule, AB 996 pour 25 m² et AB 972 pour 130 m² à Pincru
- de fixer pour 2004 le montant mensuel de l'indemnité de logement des instituteurs comme suit 161.67 € pour les instituteurs non chargés de famille, 202.08 € pour les instituteurs chargés de famille, 234.41 pour les instituteurs chargés de famille- directeur avant 1983, suivant la proposition du Préfet.
- de passer une convention avec FRANCE TELECOM pour l'enfouissement du réseau téléphonique dans le secteur de Chamoule
- de retenir la proposition de la Sté SAUR France pour assurer l'installation d'une télésurveillance et assurer l'entretien du poste de relevage des eaux usés situé au Pont d'en Bas pour un montant de :

| | |
|--|--------------------|
| Mise en place d'une télétrans | 2 013.86 € H.T. |
| Mission de surveillance et d'entretien | 1 354.00 €/AN H.T. |

SOLLICITE

- une subvention pour l'acquisition d'une dameuse auprès de M. Martial SADDIER, député de la 3ème circonscription de la Haute-Savoie, au titre de sa réserve parlementaire 2005.
- le classement de L'Office de Tourisme de Mont-Saxonnex pour 1 étoile

APPROUVE

- les décisions modificatives au BP 2005 Commune, qui s'équilibre en fonctionnement à 3005 € et en investissement à 22175 €
- les échanges entre la Commune et M. HANUS qui cède à la commune les parcelles situées aux Combes : C 1162, C 1166, C 1167, C 1169, C 1171, C 1175 pour un total de 275 m², en contre-échange, la Commune de Mont-Saxonnex cède à M. et Mme Jean-Nicolas HANUS la parcelle C 1174 pour 402 m² avec le versement d'une soulte par M. et Mme Jean-Nicolas HANUS d'une somme de 2540. €
- le décompte définitif présenté par le SELEQ pour la réalisation des travaux sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication sur le secteur des Combes s'élevant à 14 010,70 €
- approuve le rapport 2004 de la D.D.A.S.S. sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- les coûts, le calendrier de réalisation des actions retenues pour la commune de Mont-Saxonnex dans le cadre du contrat d'objectifs des Villages du Faucigny et accepte les taux et les montants de subventions accordées par le Conseil Général comme suit :

| ACTIONS | Mont. H.T. | Tx Subv C.G. | Mont Subv. C,G. | CALENDRIER |
|--|------------|---------------|-----------------|-------------|
| Aménagement départ station, grande visite, acquisition d'une dameuse | 660 000 | de 40% à 50 % | 274 000 | 2005 - 2008 |

Le Maire INFORME

- un recensement complémentaire de la population aura lieu du 1er au 15 octobre 2005 compte tenu de l'augmentation de la population
- des candidats retenus pour les emplois saisonniers de cet été
- des travaux lancés dans le cadre des aménagements de sécurité dans le village, des travaux d'aménagement de la salle du conseil

PRESENTE

- la campagne de pub du SIVOM des Villages du Faucigny pour l'été 2005 (carte postales et jeu concours)
- le bilan provisoire de l'OPAH
- la demande du groupe La Poste sur l'évolution du réseau postal et des possibilités de composition des territoires sur lesquels la commune de Mont-Saxonnex pourrait être rattachée.

RECOMMANDATION

L'utilisation d'engins thermiques pour les loisirs ou des travaux de jardinage et de bricolage est strictement réglementé durant la semaine et interdite le dimanche et jours fériés, par arrêté préfectoral.

La vitesse en agglomération est limitée. Pour votre sécurité et celle de nos enfants, ralentissez. Le verre et le plastique doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet.